



Aux contribuables de la Municipalité  
de Saint-Benjamin

**AVIS PUBLIC**  
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du,  
le règlement no 466-26 intitulé : **Règlement no 466-26 relatif aux projets particuliers  
de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 2 mars 2026 ;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 2 mars 2026;

QUE le règlement a été déposé et adopté en date du 13 avril 2026 ;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures  
régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **14 avril 2026**.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce 14 avril 2026.

---

Laurence Chabot  
Directrice générale et greffière-trés.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Laurence Chabot, directrice générale et greffière-trésorière de la  
municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'avoir publié le présent  
avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 avril 2026.

---

Laurence Chabot  
Directrice générale et greffière-trés.